

Rapport de la Commission académique d'harmonisation et de proposition des notes d'EPS

Session 2022

Académie : NOUVELLE CALEDONIE



BACCALAUREAT GENERAL, TECHNOLOGIQUE
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
CAP

1. La commission

1.1 Organisation générale

La commission académique d'harmonisation des notes s'est réunie au vice rectorat de la Nouvelle-Calédonie le jeudi 01 décembre 2022. Présidée par Madame Anne LE BOUHILLEC, chargée de mission auprès de l'inspection en EPS, elle se compose de 28 membres, professeurs d'EPS de collège, de lycée professionnel et de lycée polyvalent. Ils sont renouvelés tous les trois ans :

Mme DE LAVEGA du lycée St Joseph de Cluny, M. HONORE du lycée du Grand Nouméa, Mme DUPONT du collège de Magenta, Mme VIRATELLE du lycée St Jean XXIII, M. DAVID du lycée Pédro Attiti, Mme URVOY du collège de Magenta, M. DUPONT du lycée La Pérouse, Mme DONGUY du lycée J Garnier, M. ROY du lycée B Pascal, M. MOLLO du lycée M. Champagnat, M. PELISSIER du lycée Anova, M. DURAND du lycée du Mont Dore, M. WALTZING du lycée Escoffier, M. JAININ du lycée de Poindimié, M. AULARD du lycée Do Kamo, Mme DESPOUY du lycée W HAUDRA, Mme DONNIO du lycée M Rocard, Mme BOUHASSOUNE du lycée M Champagnat, M. GUEZENEC du lycée St Pierre Chanel, M. RABUT du lycée St Francois d'Assise, M. BRAUN du lycée de Touho, M. BOULAGNON du lycée J Vakié, M. CADIOU du lycée Père Guéneau, M. CHATCHUENG du lycée de Pouébo, M. HUGUENY de l'ALP R Vauthier, M. SMITH de l'ALP de Koumac, M. WIBO de l'ALP de La Roche, M. LEBORGNE de l'ALP de la Foa.

La commission vise :

- à établir une photographie des pratiques d'évaluation dans les examens pour garantir la plus grande équité possible de traitement sur le territoire. Elle est l'un des éléments du pilotage académique sur certains aspects comme les inaptitudes, les absences, la cohérence des menus, les écarts entre garçons et filles.

- à corriger les écarts qui ne seraient pas justifiés par des contextes d'évaluation particuliers.

La commission est précédée de deux journées de vérification des éléments transmis par les établissements ainsi que la création des outils statistiques pour proposer les harmonisations. Nous produisons un rapport à l'attention de la commission nationale ainsi qu'en direction des établissements de l'académie.

Nous remercions particulièrement les chefs de centre des épreuves ponctuelles qui ont organisé et géré ces examens avec sérieux et efficacité : MME Maéva KEROUREDAN, M. Kenji SAKOUMORY, M. Josselin DUPONT, M. Guillaume LAVESVRE.

Logiciel de traitement des notes : Pour les examens du baccalauréat général, technologique et de la voie professionnelle, l'académie utilise l'application « EPSNET ». Les statistiques sont ensuite intégrées dans un fichier Excel pour une analyse par les membres avant harmonisation. Pour les examens du CAP ADAL (Agent de développement aux activités locales), CAP spécifiques à la Nouvelle-Calédonie, la commission utilise un fichier Excel pour la remontée des notes vers les services des examens.

En 2022, 4087 élèves ont été notés en EPS en Nouvelle Calédonie, **effectif en recul de 20%** par rapport aux années précédentes :

2022	TOTAL	FILLES	GARCONS
BAC GT	2130	1226	904
BAC PRO	1334	638	696
CAP	606	196	410
CAP ADAL	17	1	16
TOTAL	4087	2061	2026

1.2 Principes d'harmonisation : L'harmonisation des notes en Nouvelle Calédonie se révèle particulièrement délicate du fait du faible nombre d'élèves concernés dans certains établissements et du faible nombre d'élèves inscrits dans quelques activités physiques sportives et artistiques peu enseignées.

Une attention particulière a toutefois été portée :

- Au sein de l'académie, sur l'écart de moyenne en EPS entre filles et garçons.
- Pour chaque établissement, sur les écarts de moyennes entre filles et garçons supérieurs à 1 point.
- Pour chaque établissement, sur les écarts de moyennes en EPS supérieurs à 1,5 point par rapport à la moyenne académique.

Nous observons également les écarts de moyennes des APSA pour chaque établissement au regard de la moyenne académique.

1.3 Liste académique d'APSA (BAC Général)

9,1% des élèves inscrits au BAC GT ont été évalués sur une des activités physiques de la liste académique.

	TOTAL	BAC G/T	
		M	F
Voile Multi supports	50	29	21
Va'a	142	51	91
Marche adaptée	2	1	1

Remarques et perspectives :

Ces données confirment une augmentation importante du nombre d'élèves qui ont choisi une activité académique parmi Voile et Va'a. Cependant peu d'élèves ont choisi la marche sportive adaptée alors que le nombre d'inaptitude partielle est de presque 4%.

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats général, technologique, et professionnel

Enseignement commun : contrôle en cours de formation au baccalauréat général et technologique.

Pour le baccalauréat général et technologique : les évaluations certificatives se concentrent une fois de plus sur trois champs d'apprentissage parmi les 5 possibles : le CA4 (32.8%), le CA5 (29.7%) et le CA1 (25%).

Les deux autres CA représentent moins de 15% des activités présentées, avec une baisse plus marquée dans le CA3 (- 4% entre 2019 et 2022). Cette baisse nous interroge et nécessiterait une réflexion sur la programmation des activités en terminale car ces activités sont de réels leviers pour la réussite de tous, particulièrement pour les filles.

Nous constatons encore une diminution de la part du CA2, essentiellement pour des raisons matérielles et financières (coût des transports qui augmente considérablement tous les ans, sites municipaux dorénavant interdits aux scolaires, crise requins, etc). Nous souhaiterions que les instances politiques prennent en compte les besoins de nos élèves dans ce CA, d'autant que la majorité des élèves n'ont pas la possibilité de vivre ces expériences corporelles à l'extérieur de l'école.

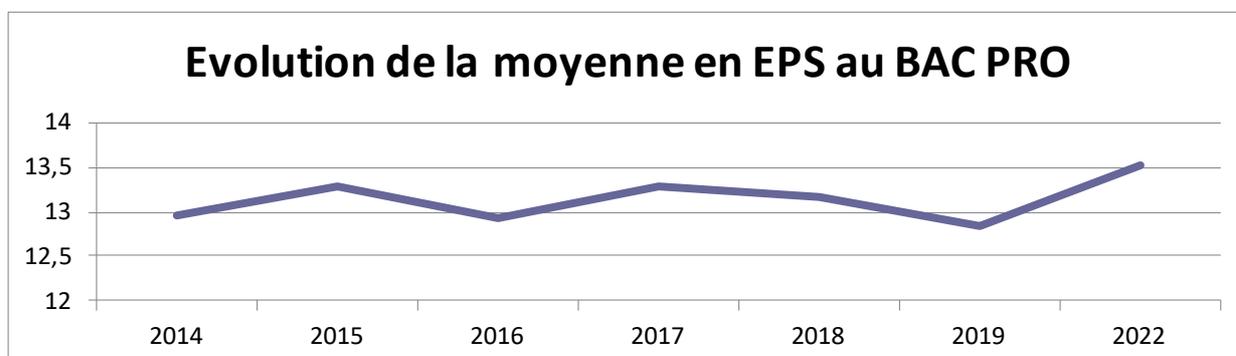
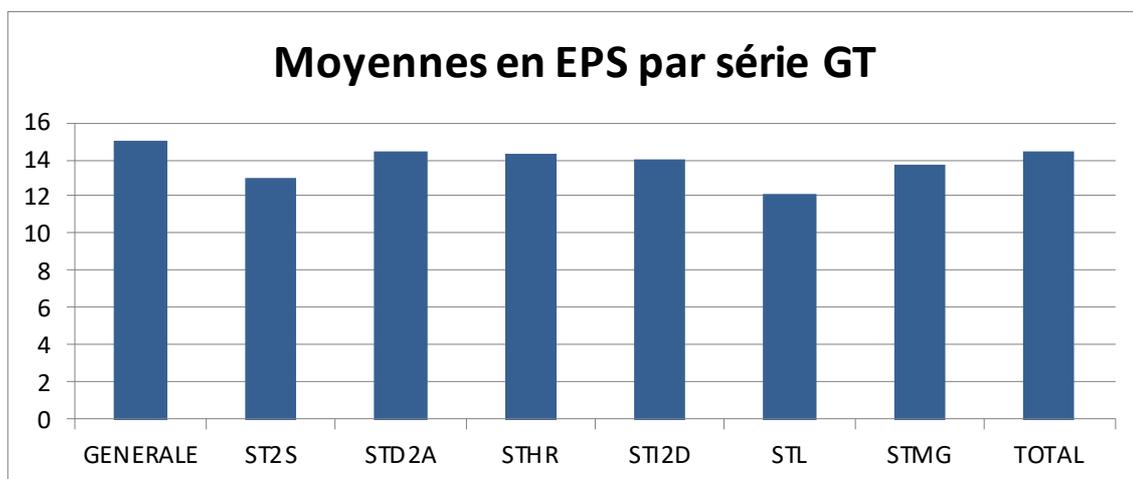
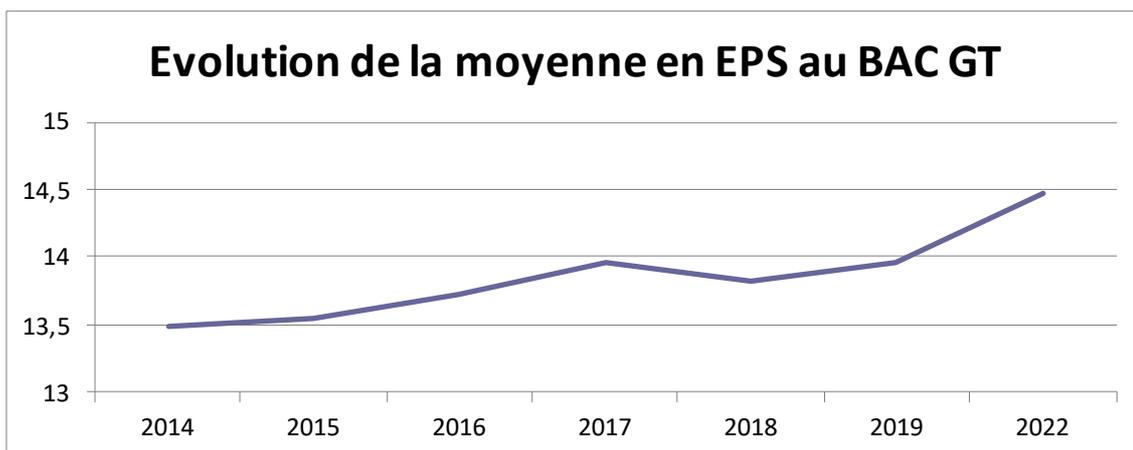
Enfin, il est à noter que dans le CA5, l'activité musculation a vu sa proportion plus que doubler entre 2019 et 2022 (de 7% à 16,3%). Ceci s'explique probablement par les confinements successifs qui ont pointé les enjeux sous-jacents et encouragé enseignants et élèves à utiliser davantage ce support.

	2022	2019	2018	2017
CA1 :	25,15%	26,18%	19,74%	20,70%
CA2 :	7,32%	8,57%	9,27%	6,82%
CA3 :	5,07%	9,77%	11,58%	12,59%
CA4 :	32,78%	32,20%	32,26%	30,43%
CA5 :	29,66%	23,26%	27,15%	29,43%

Pour le baccalauréat professionnel : les CA4 (29,37%), CA1 (28,06%) et CA5 (22,83%) regroupent la majeure partie des certifications. Le CA5 est en forte progression (de 14,85% à 22,83%) et devient le 2^{ème} CA le plus utilisé pour la notation des élèves. Le CA2 régresse (de 17,7% à 13,34%) et le CA3 demeure anecdotique (6,4%).

	2022	2019	2018	2017
CA1 :	28,06%	30,11%	28,6%	27,72%
CA2 :	13,34%	17,70%	21,5%	23,98%
CA3 :	6,40%	5,60%	4,2%	5,76%
CA4 :	29,37%	31,75%	30,8%	31,69%
CA5 :	22,83%	14,85%	14,8%	10,83%

	Moyenne des garçons	Moyenne des filles	Moyenne totale	Ecart garçons - filles
Baccalauréat général et technologique, avant harmonisation	15,07	14,02	14,47	1,05 point en faveur des garçons
Baccalauréat professionnel avant harmonisation	13,96	13,03	13,52	0,93 point en faveur des garçons



Inaptitudes et enseignement adapté :

La commission académique observe cette année la poursuite d'une tendance à la diminution des inaptitudes totales mais une augmentation du nombre d'élèves inaptes partiels au lycée général et technologique. Cette année, onze candidats ont bénéficié d'épreuves ou de barèmes adaptés (3 en 2019).

INAPTITUDE TOTALE		
Année	BAC G /T	BAC PRO
2022	1.45% (31 élèves)	0,59% (8 élèves)
2019	1,98% (43 élèves)	0,52 % (4 élèves)
2018	1,53% (30 élèves)	0.97 % (11 élèves)
2017	1.87 % (40 élèves)	0.98% (14 élèves)

INAPTITUDE PARTIELLE			
BAC GT	Total	Garçons	Filles
2022	3.47% (74 élèves)	2,65% (24 garçons)	4,07% (50 filles)
2019	2,94% (64 élèves)	2,44 % (23 garçons)	3,45 % (41 filles)
2018	4,85 % (104 élèves)	4,01 % (34 garçons)	5,26 % (70 filles)
2017	4.07 % (87élèves)	3.53 % (31 garçons)	4.46 % (56 filles)

INAPTITUDE PARTIELLE			
BAC PRO	Total	Garçons	Filles
2022	1,12% (15 élèves)	1,44% (10 garçons)	0,78% (5 filles)
2019	2,43 % (35 élèves)	1,94 % (14 garçons)	2,75 % (21 filles)
2018	2.37 % (34 élèves)	1.23 % (9 garçons)	3.56 % (25 filles)
2017	1,47% (21 élèves)	0.72% (5 garçons)	2,18% (16 filles)

Remarques et perspectives :

Il existe encore des disparités dans la mise en place d'épreuves adaptées selon les établissements. La commission renouvelle donc son encouragement à tous les enseignants de **permettre à tous les élèves de pratiquer et d'être évalué en EPS.**

L'utilisation du modèle de certificat médical académique présent sur le site EPS NC permet de mieux définir les possibilités et limites de pratique des élèves. Il est important que les élèves insistent auprès de leurs médecins pour qu'ils utilisent ce modèle afin de **spécifier ce qu'ils peuvent faire**. Les enseignants doivent ensuite être force de propositions d'épreuves adaptées.

Pour rappel, les membres de la CAHN ont déjà réalisé une fiche académique spécifique pour chaque examen en marche sportive adaptée (disponible sur le site EPS NC).

Nous rappelons aux collègues que les circulaires relatives aux cas particuliers imposent un suivi rigoureux de la part des enseignants et de leurs établissements en cas :

D'INAPTITUDE :

- Réceptionner le certificat médical sous 7 jours, sauf cas exceptionnel (hospitalisation par exemple)
- Seul un médecin est habilité à attester d'une inaptitude : les CM ne peuvent être établis par un psychologue, kinésithérapeute, ostéopathe, etc.), sauf médecins avec ces spécialités.
- Si l'élève ne peut pas pratiquer le jour de l'épreuve, alors il ne peut être convoqué à l'épreuve différée que s'il présente un certificat médical daté du jour de l'épreuve.

DE FORCE MAJEURE :

- sous réserve de l'obtention de l'accord du chef d'établissement, après consultation des équipes pédagogiques,
- si l'élève est assidu,
- si l'absence était non prévisible et indépendante de la volonté du candidat.

Décisions d'harmonisation pour le baccalauréat général, technologique et professionnel :

Au vu des résultats et après étude des projets pédagogiques, des explications fournies par les professeurs, des conditions matérielles et de la répartition garçons - filles dans les établissements, les membres de la commission ont décidé :

- de maintenir les propositions de notes en LGT
- une augmentation de la moyenne des filles de 0,3 point pour un lycée professionnel

L'établissement concerné recevra un courrier indiquant ces décisions.

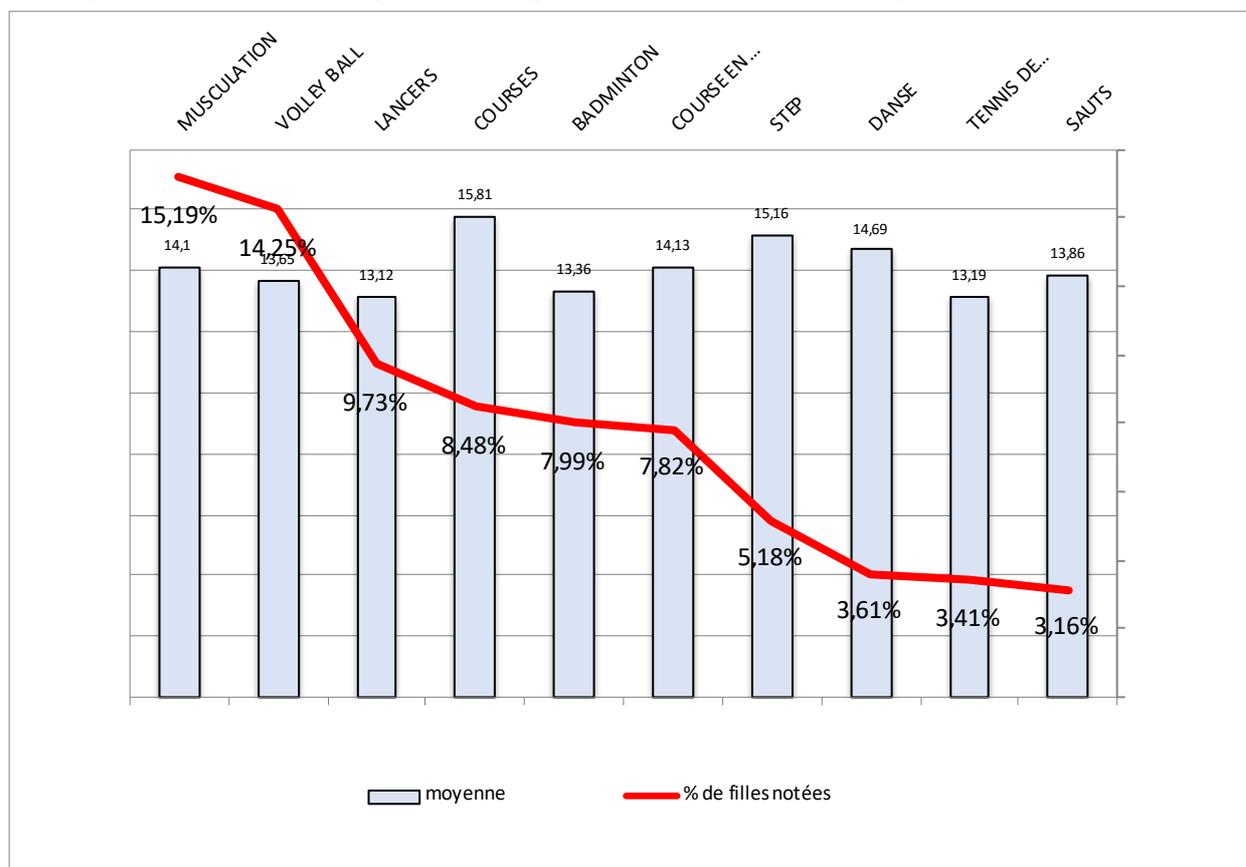
Pour l'examen du BAC PRO :

- Nous suggérons au lycée Do Kamo d'entamer une réflexion sur le barème du pentabond. L'écart garçons filles est de 2,6 points en faveur des garçons.
- Toujours dans un souci de la réduction de l'écart des notes entre les filles et les garçons, nous conseillons à l'équipe du LPCH d'effectuer un bilan des résultats en biathlon et volley-ball afin d'affiner leurs référentiels.

	Moyenne des garçons	Moyenne des filles	Moyenne totale	Écart garçons - filles
Baccalauréat général et technologique, après harmonisation	15,07	14,02	14,47	1,05 point en faveur des garçons
Baccalauréat professionnel après harmonisation	13,96	13,05	13,53	0,91 point en faveur des garçons

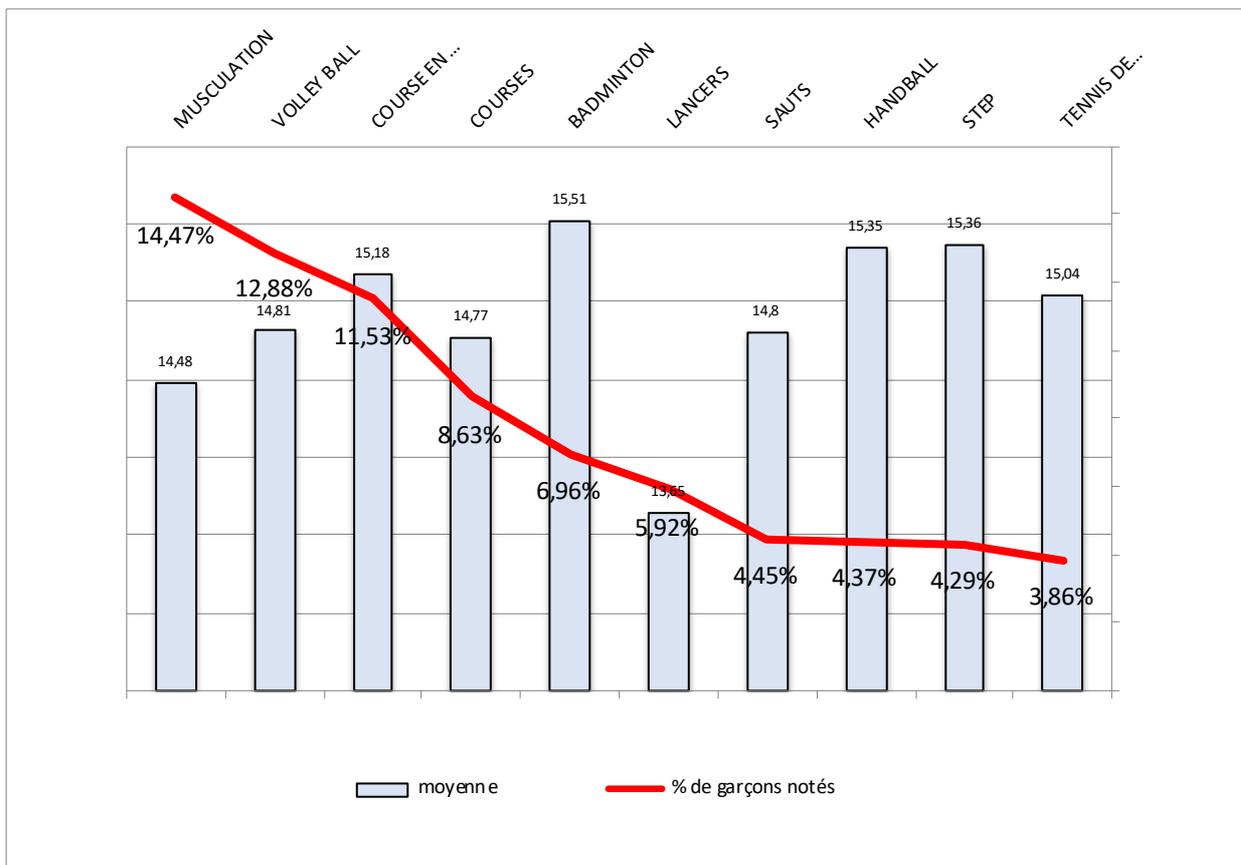
Analyse des résultats au BAC GT :

Moyennes des filles et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



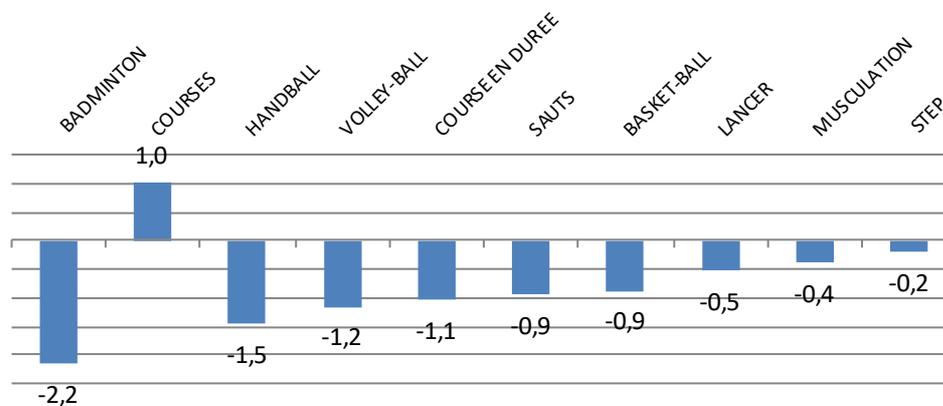
Les moyennes des filles sur les 10 activités les plus pratiquées sont très satisfaisantes et nous constatons que les activités du CA5 favorisent particulièrement leur réussite. Nous notons que plusieurs activités permettent l'obtention de notes très satisfaisantes et sont pourtant bien moins utilisées. L'ouverture des menus pourrait être envisagée.

Moyennes des garçons et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



Les activités les plus utilisées pour la notation des garçons ne sont pas celles où ils obtiennent les meilleures notes, pourtant déjà très bonnes. Ici encore nous notons que les activités du CA5 favorisent leur réussite. Cependant, aucun support du CA3 n'apparaît dans ces 10 activités, il serait intéressant d'entamer une réflexion sur ces choix.

Ecart entre les moyennes des filles par rapport à celles des garçons dans les 10 APSA les plus pratiquées pour le BAC GT



Après plusieurs années de diminution de l'écart des notes d'EPS entre filles et garçons, il s'est stabilisé cette année (1,1 point). La CAHN se satisfait de cette tendance et encourage les équipes à poursuivre leur réflexion sur les formes de pratiques et la cohérence des menus proposés aux élèves.

En musculation, activité de plus en plus plébiscitée, l'écart entre filles et garçons est faible (0.4%). Toutefois, les écarts restent significatifs dans 3 activités : le badminton (2.2pts), le rugby (2.1pts), et le tennis de table (1.9pts).

Nous constatons également que le CA3 reste le champ d'activités le moins proposé aux élèves, alors qu'il pourrait être vecteur de réussite au regard des résultats.

Remarques et perspectives pour l'EPS au BAC GT :

Les statistiques de cette année sont comparées à celles de 2019, soit avant la crise sanitaire, et sur des modalités d'évaluation nouvelles suite à la réforme du baccalauréat.

La moyenne académique (14,4/20) poursuit l'augmentation constatée depuis plusieurs années.

Les résultats sont donc très bons mais questionnent dans la mesure où l'état de santé de nos jeunes décline et que nous constatons une baisse de leurs capacités physiques et de leur résistance à l'effort. En outre, des résultats surévalués pourraient mettre en doute la crédibilité de la discipline et notre légitimité.

Nous émettons plusieurs hypothèses à ces résultats :

- les activités du CA5 servent de plus en plus de supports à l'évaluation et c'est un CA qui favorise la réussite des élèves puisqu'ils construisent leurs séances d'entraînement à partir de leurs ressources et de leurs mobiles d'agir. En outre, les confinements ont amené les élèves à apprendre à s'entraîner de manière plus autonome et efficace (utilisation massive du cahier d'entraînement, restitution des ressentis, adaptation des séances de travail au regard de ces constats).

- l'élément 2 à évaluer dans l'AFL1 du CA1 (l'efficacité technique) n'est pas toujours pertinent et de nombreux retours témoignent d'une anticipation des candidats pour accumuler des points, parfois même à contre sens d'une recherche de performance. Nous invitons les équipes à modifier leurs référentiels en prenant en compte la notion de répartition des efforts comme cela est proposé dans le référentiel du BAC PRO.

En outre, les membres se questionnent sur la répartition 6/6 imposée pour l'évaluation de cet AFL1 du CA1 tandis que dans les autres CA, la répartition est plus souple (au minimum 4 points par élément) et seraient partisans d'une répartition 8/4.

- les AFL2 et AFL3 (qui représentent 8 points sur 20) permettent aux élèves d'accumuler des points de manière plus « facile » que pour l'AFL1. Se pose alors la question de l'enseignement dispensé en amont et de ce qui est exigé pour atteindre les degrés 3 et 4 de ces AFL. Nous encourageons les équipes à préciser concrètement ce qui est attendu en classe de terminale, après une formation de 6 ans d'EPS dans le secondaire, de manière à favoriser l'objectivité de cette évaluation grâce à des indicateurs précis et facilement repérables.

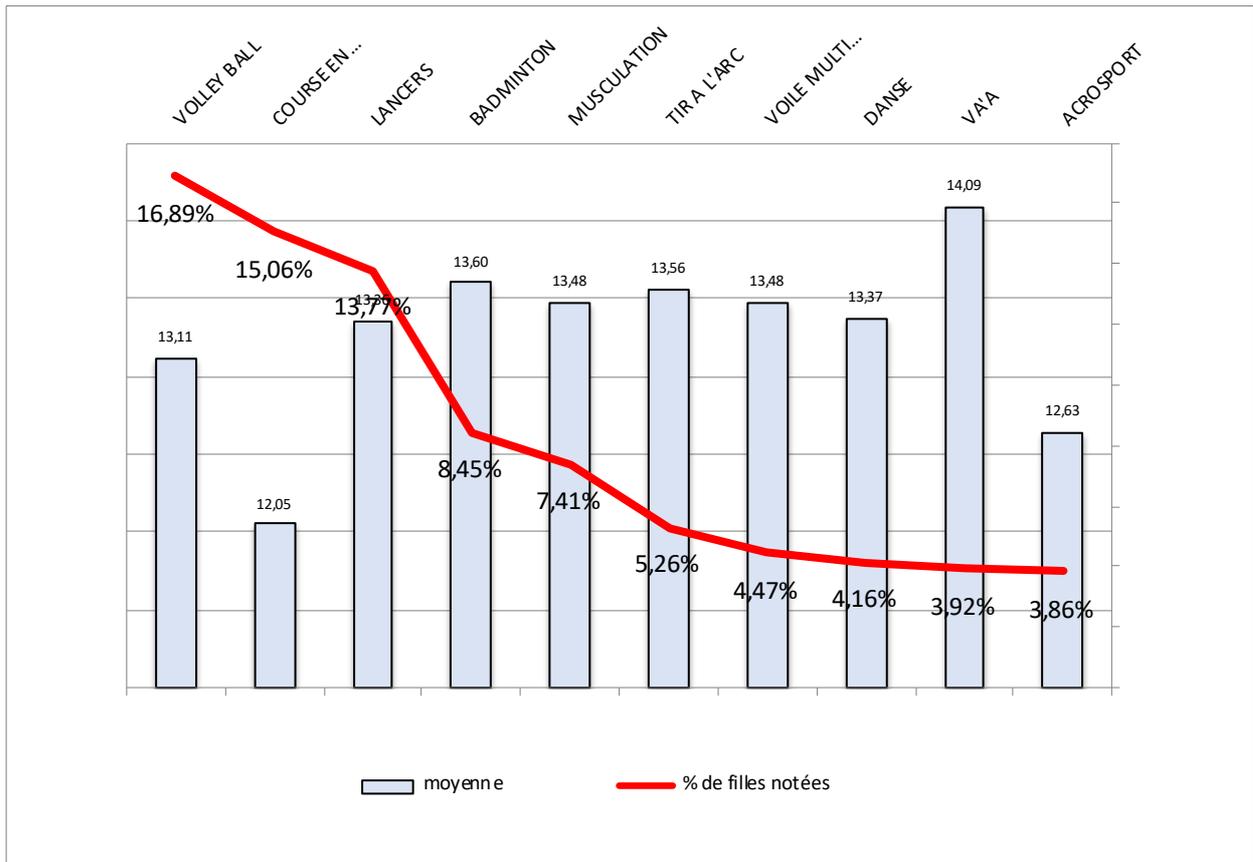
Plusieurs professeurs manquent de temps pour valider ces AFL et seraient favorables à se servir du choix des élèves (priorité à l'AFL2 ou à l'AFL3) pour n'évaluer que ce choix. Nous rappelons que le nombre de rôles à évaluer pour l'AFL3 a été réduit (applicable à la rentrée 2023) à 1 parmi ceux proposés, notamment pour répondre à ce besoin de terrain. Les deux dernières années n'ont pas été propices à la mise en œuvre de la réforme, nous allons consolider notre enseignement pendant quelques années et nous ferons le bilan régulièrement sur l'évaluation de ces AFL.

Toutefois, nous constatons aussi une augmentation régulière de la moyenne d'EPS depuis 2013 (environ 0,2 point par an), bien avant la réforme du lycée.

- certains membres témoignent d'une pression de la part des familles, voire de l'institution, sur la notation ou de la volonté de « récompenser » les élèves qui fournissent des efforts même si leur niveau n'atteint pas les attendus de lycée. Nous rappelons que les choix effectués en équipe dans ce qui est attendu se font au regard de chaque contexte et des possibilités de progrès des élèves. La bienveillance, dont font part la majorité des professeurs, ne doit pas se confondre avec de la complaisance. Une évaluation formative en cours de séquence est un élément fondamental pour permettre aux élèves de se situer et à l'enseignant de cibler les contenus prioritaires avant l'épreuve en CCF.

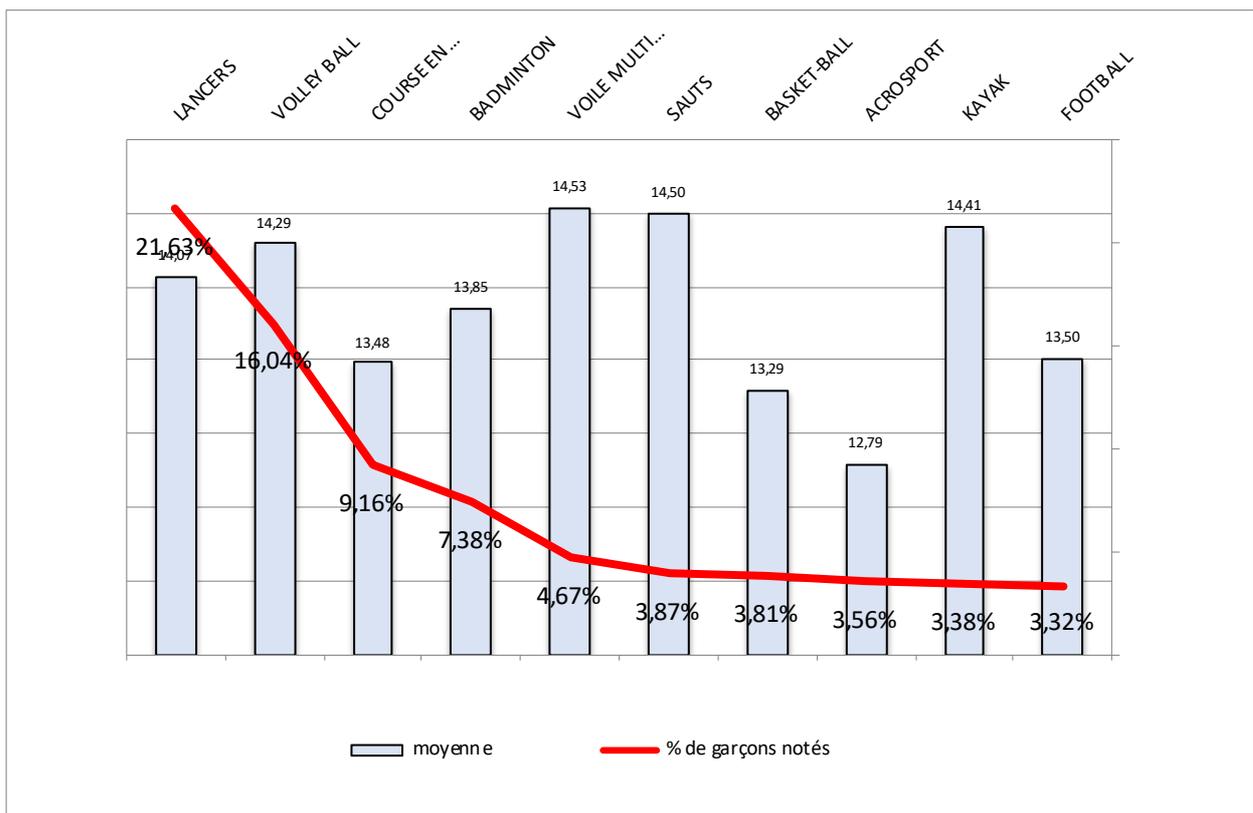
Analyse des résultats au BAC PRO :

Moyennes des filles et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation

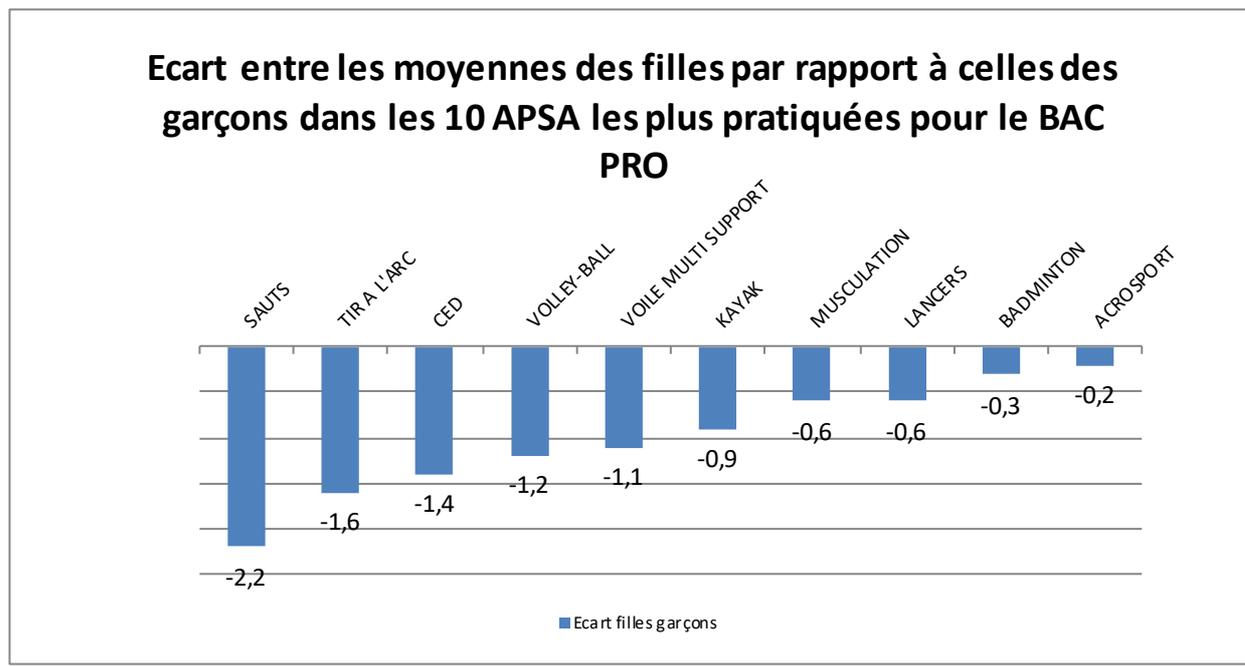


Les 3 activités où les filles ont de meilleures notes sont le va'a, le badminton et le tir à l'arc et ce ne sont pas celles qui sont les plus utilisées pour la notation. A l'inverse, la participation des filles est plus importante en volley-ball et en course en durée alors que les moyennes sont moins bonnes. Enfin, bien que peu représentatives, les activités telles que la natation de vitesse (1,4%) et le step (1,5%) ne permettent pas aux filles d'accéder à la moyenne académique.

Moyennes des garçons et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



Les 3 activités où les garçons ont de meilleures notes sont la voile multi-supports, les sauts et le kayak et ce ne sont pas celles qui sont les plus utilisées pour la notation. Les garçons rencontrent également des difficultés en arts du cirque avec 9,06 de moyenne et en sauvetage aquatique avec 10,22 de moyenne pour 1,5% de participation. Ces constats permettent aux équipes de réfléchir à la cohérence des menus proposés.



Les activités les plus pratiquées sont en faveur des garçons. Si pour 5 d'entre elles, l'écart demeure relativement important (entre 1,1 et 2,2 points), cet écart est plus modéré sur l'ensemble des autres activités (inférieur à 1). Seul le hand-ball est en faveur des filles avec un écart de 0,83 point pour une participation de 1,2% des élèves.

Remarques et perspectives pour l'EPS au BAC PRO :

Nous constatons une forte augmentation de la moyenne académique : elle passe de 12,8 en 2019 à 13,46 en 2022. Nous n'avons pas pris en compte les années 2020 et 2021 qui ne nous semblent pas représentatives.

Comme pour le bac GT, plusieurs hypothèses pourraient expliquer ces résultats :

- l'utilisation du CA5 en forte augmentation qui permet une réussite significative des élèves, d'autant plus après les confinements où ils ont ressenti les effets bénéfiques de ces pratiques et appris à mieux manipuler les critères d'auto-évaluation de leurs séances d'entraînement.

- les AFLP 3456 permettent aux élèves d'accumuler des points de manière très rapide, notamment pour les plus scolaires. Plusieurs professeurs confessent manquer de temps pour évaluer ces AFLP et valorisent les élèves qui s'investissent de manière générale (ou leur présence), sans tenir compte de critères précis. Là encore, nous encourageons les équipes à préciser concrètement ce qui est attendu en classe de terminale, après une formation d'au moins 6 ans d'EPS dans le secondaire, de manière à favoriser l'objectivité de cette évaluation grâce à des indicateurs précis et facilement repérables. Les deux dernières années n'ont pas été propices à la mise en œuvre de la réforme, nous allons consolider notre enseignement pendant quelques années et nous ferons le bilan régulièrement sur l'évaluation de ces AFL.

Toutefois, plusieurs équipes font remonter les difficultés à caler 3 séquences d'enseignement suffisamment longues dans l'année car les PFMP découpent l'année scolaire et la pression sur les installations sportives est importante. 2 séquences d'enseignement sont souvent programmables de manière satisfaisante, et nous encourageons les équipes à organiser l'EPS différemment pour la 3^{ème} séquence : enseignement massé sous forme de stage, une répartition semestrielle, une globalisation horaire. A ce propos, les échanges avec d'autres équipes du territoire peuvent être riches et sources d'exemple.

Enfin, une vigilance est à maintenir sur la gestion des absences. Il faut que les élèves aient conscience que cela peut avoir de lourdes conséquences sur l'obtention du diplôme. Chaque équipe (enseignants et direction) doit donc en vérifier la légalité. Le sujet des absences rappelle également la nécessité, pour toutes les épreuves d'examen, de **faire émarger les élèves** en début d'année, au moment de communiquer les protocoles aux élèves en EPS.

Enseignement commun : examen ponctuel terminal

Les résultats au baccalauréat général et technologique :

Cette année, le nombre d'élèves inscrits en épreuve ponctuelle est de 12 candidats. Seuls 5 se sont présentés et ont passé l'épreuve dans le couple d'activités demi-fond et tennis de table.

Nous constatons un fort taux d'absentéisme, une augmentation importante puisqu'ils représentent 58% cette année contre 10% en 2019. Toutefois, l'effectif n'est que peu révélateur.

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire												
PARMI LES ELEVES PRESENTS												
	Garçons			Filles			Tous			TOUS CONVOQUES	Nbre d'absents	% d'absentéisme
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne			
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE												
DF/DANSE		#DIV/0!	13,30	2	100,00%	10,00	0		0,00	0	0	#DIV/0!
TDT/DF	3						5	100,00%	11,98	9	4	44
DANSE / TDT							0		0,00	2	2	100
MARCHE SPORTIVE							0		0,00	1	1	100
	3	#DIV/0!	13,30	2	100,00%	#REF!	5	100,00%	#REF!	12	7	58

Remarques et perspectives :

Le nouveau référentiel est un outil satisfaisant pour les jurés. Pour autant, ils sont surpris que l'utilisation de techniques efficaces pour produire une meilleure performance ne soit pas prise en compte alors que ce critère est évalué en voie professionnelle.

Les résultats au baccalauréat professionnel :

En bac PRO, 10% des candidats sont absents le jour de l'épreuve, ce qui est encourageant par rapport aux années précédentes. Le menu le plus choisi est TDT/DF.

Les candidats sont assez bien préparés aux épreuves, grâce à un encadrement de 20 heures, proposé par les centres des apprentis.

Le choix de la marche sportive par un candidat relevant d'un handicap, et surtout sa réussite, doit nous inciter à maintenir l'épreuve pour les sessions ultérieures.

Remarques et perspectives :

Pour l'épreuve de demi-fond, le nouveau référentiel est un outil satisfaisant pour les jurés mais nous constatons que l'estimation de l'écart paraît trop exigeante (3 pts = 2'' d'écart et + 8'' = 0 pt /3).

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire												
PARMI LES ELEVES PRESENTS												
	Garçons			Filles			Tous			TOUS CONVOQUES	Nbre d'absents	% d'absentéisme
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne			
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE												
DF/DANSE	0	0,00%		1	9,09%	12,00	1	5,56%	12,00	2	1	50
TDT/DF	6	85,71%	12,00	10	90,91%	12,20	16	88,89%	12,13	16	0	0
DANSE / TDT	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00	1	1	100
MARCHE SPORTIVE	1	14,29%	16,50				1	5,56%	16,50	1	0	0
	7	100,00%	12,64	11	100,00%	12,18	18	100,00%	12,36	20	2	10

Enseignement optionnel en contrôle continu au baccalauréat général et technologique.

Pour la première année, 149 élèves ont suivi l'enseignement facultatif EPS en terminale, ce qui représente 7% des candidats.

Les résultats sont très bons et les projets d'option montrent un réel travail de réflexion des équipes.

En outre, nous constatons une ouverture des supports d'enseignement par rapport à l'enseignement commun, ce qui permet à de nombreux élèves de vivre de nouvelles expériences corporelles.

La plus-value dans le cadre de la réforme réside dans l'enrichissement des compétences car plusieurs domaines sont travaillés à travers les thématiques abordées.

De plus, la préparation et la présentation à l'épreuve orale aura permis aux élèves de développer leurs compétences et de les entraîner à l'épreuve du grand oral.

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EPS EN CC									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
ETABLISSEMENTS et EPREUVES									
Lycée J GARNIER	11	12,09%	13,50	1	1,72%	11,75	12	8,05%	13,35
Lycée M ROCARD	6	6,59%	16,62	7	12,07%	12,55	13	8,72%	14,43
Lycée DO KAMO	14	15,38%	15,23	5	8,62%	15,20	19	12,75%	15,22
Lycée ANOVA	12	13,19%	14,39	7	12,07%	14,32	19	12,75%	14,36
Lycée W HAUDRA	9	9,89%	16,50	8	13,79%	15,50	17	11,41%	16,03
Lycée W HAUDRA	10	10,99%	16,50	5	8,62%	15,30	15	10,07%	16,10
Lycée D UKEIWE	16	17,58%	15,80	7	12,07%	14,52	23	15,44%	15,41
Lycée MATA UTU de WALLIS	7	7,69%	14,80	10	17,24%	15,10	17	11,41%	14,98
Lycée G LE CLEZIO du VANUATU	6	6,59%	14,20	8	13,79%	13,30	14	9,40%	13,69
TOTAL	91	100,00%	15,27	58	100,00%	14,40	149	100,00%	14,93
Lycée A KELA (pas de terminale en 2022)									

3. Résultats académiques de la session en CAP

Enseignement commun : contrôle en cours de formation

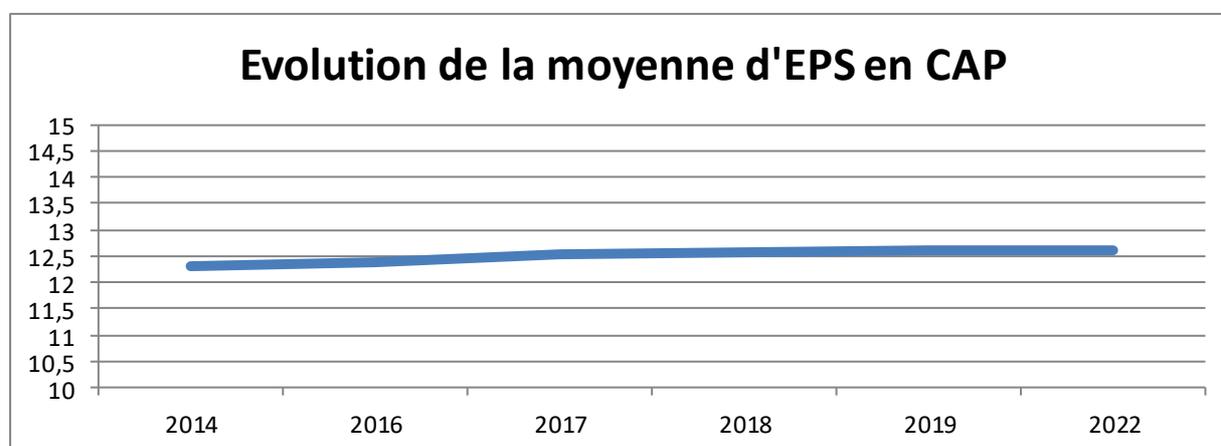
En CAP, le poids des champs d'apprentissage évalués se rapproche des années antérieures avec une concentration sur les CA4 et CA1. Les activités de la CA2, en très forte régression (-12%), doivent retrouver une place plus importante dans le paysage certificatif de ces examens tout comme celles de la CA3 toujours aussi peu pratiquées. Cet objectif doit se réaliser en portant une attention particulière au contexte d'intervention au service de la réussite de toutes et tous.

Nous notons une belle progression des activités du CA5 (+9%).

Nous observons un nivèlement de l'écart de note entre garçons et filles grâce à l'effort d'harmonisation en interne des équipes pédagogiques.

	2022	2019	2018	2017
CA1 :	25.78%	23.90 %	26,97 %	28.80%
CA2 :	7.84%	19.92 %	19,87 %	18.62%
CA3 :	3.31%	3.14 %	3,81 %	6.52%
CA4 :	40.6%	39.92 %	38,46 %	31.14%
CA5 :	22.47%	13.1 %	10,89 %	14.50%

	Moyenne des garçons	Moyenne des filles	Moyenne totale	Écart garçons - filles
CAP avant harmonisation	12.69	12.47	12.62	0,22 point en faveur des garçons



Remarques et perspectives pour l'EPS au CAP :

Nous constatons une stabilité de la moyenne d'EPS pour les candidats au CAP.

Toutefois, une vigilance est à maintenir sur la gestion des absences. Il faut que les élèves aient conscience que cela peut avoir de lourdes conséquences sur l'obtention du diplôme. Chaque équipe (enseignants et direction) doit donc en vérifier la légalité. Le sujet des absences rappelle également la nécessité, pour toutes les épreuves d'examen, de **faire émarger les élèves** en début d'année, au moment de communiquer les protocoles aux élèves en EPS.

Inaptitudes et enseignement adapté en CAP :

La commission académique observe **une diminution importante des taux d'inaptitude** amenant à une dispense totale de l'épreuve.

INAPTITUDE TOTALE				
	2022	2019	2018	2017
CAP	0,24% (1 élève)	0,65% (14 élèves)	0,65% (14 élèves)	0,4% (9 élèves)

La commission académique observe une nette diminution des taux d'inaptitude partielle.

Inaptitude partielle			
CAP	Total	Filles	Garçons
2022	0,51% (1 élève)	0,51% (1)	0
2019	0,74% (16 élèves)	1,01% (10)	0,51% (6)
2018	0,69% (15 élèves)	0,98% (10)	0,44% (5)
2017	1,26% (28 élèves)	2,43% (24)	0,32% (4)

Remarques et perspectives :

Le nombre d'inaptes partiels ou totaux est en constante baisse ces dernières années. Pour encourager et accompagner les équipes pédagogiques à poursuivre dans cette voie, le groupe de réflexion académique a fait des propositions d'épreuves adaptées qui satisfont à la réglementation en vigueur.

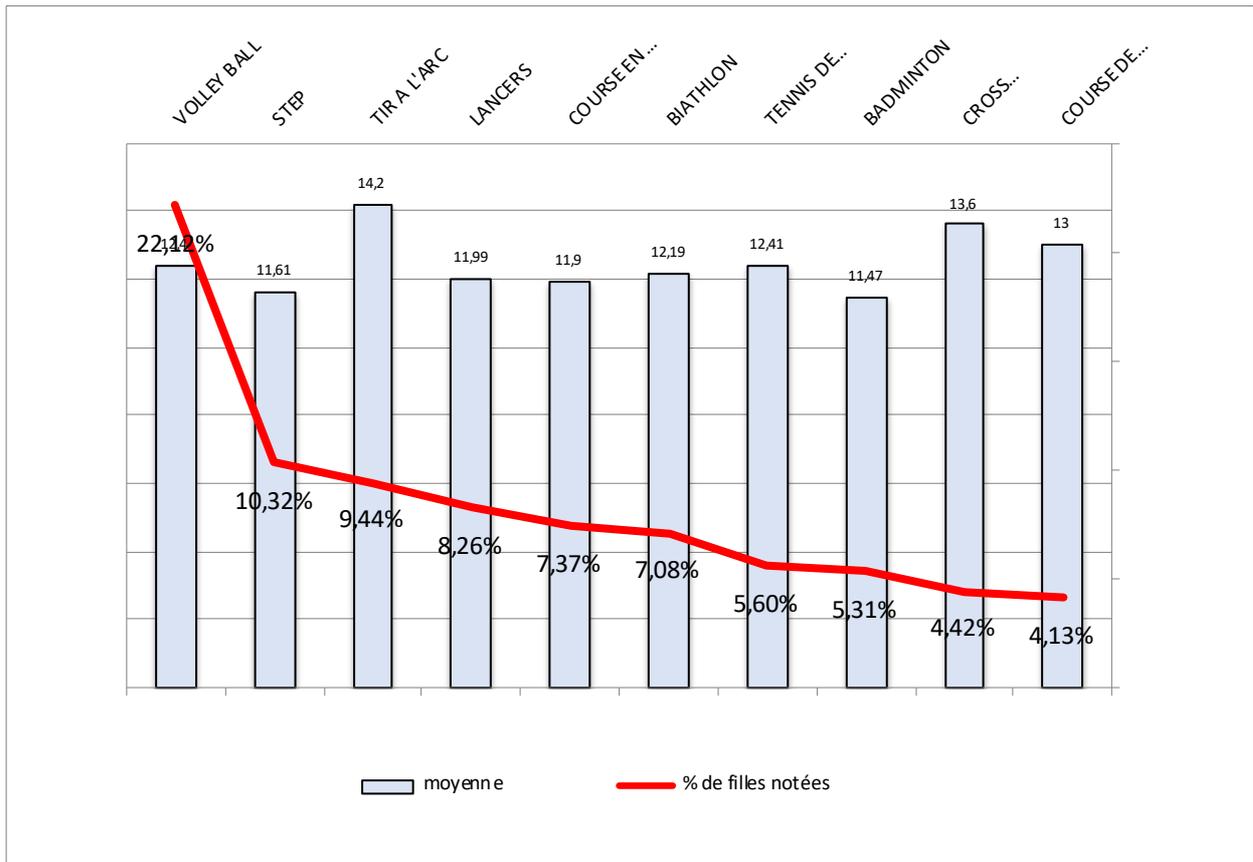
Décisions d'harmonisation pour le CAP :

Au vu des résultats, après étude des projets pédagogiques, il n'y a pas d'harmonisation pour CAP.

Une observation à destination du LPCH : nous notons un écart de 2,22 entre filles et garçons (jusqu'à 3 pts d'écart en volley). Nous avons bien entendu les explications transmises à la CAHN mais nous suggérons à l'équipe EPS d'engager une réelle réflexion quant à la cohérence des menus proposés, aux formes de pratiques utilisées et aux choix effectués dans leur référentiel d'évaluation au regard de l'enseignement dispensé en amont. Ces caractéristiques d'élèves se retrouvent dans d'autres établissements qui ne présentent pas ces écarts, nous vous invitons à échanger avec ces équipes pour identifier les solutions envisagées.

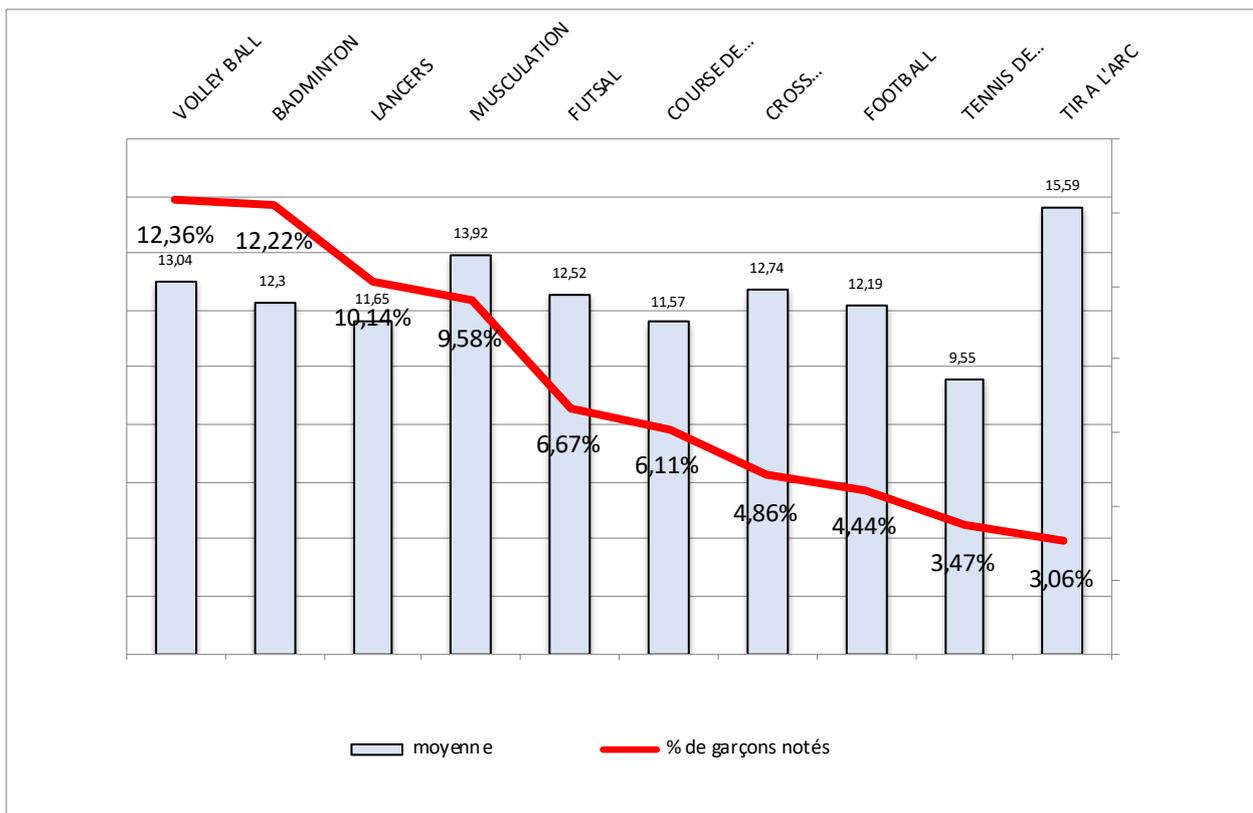
Analyse des résultats en CAP :

Moyennes des filles et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation

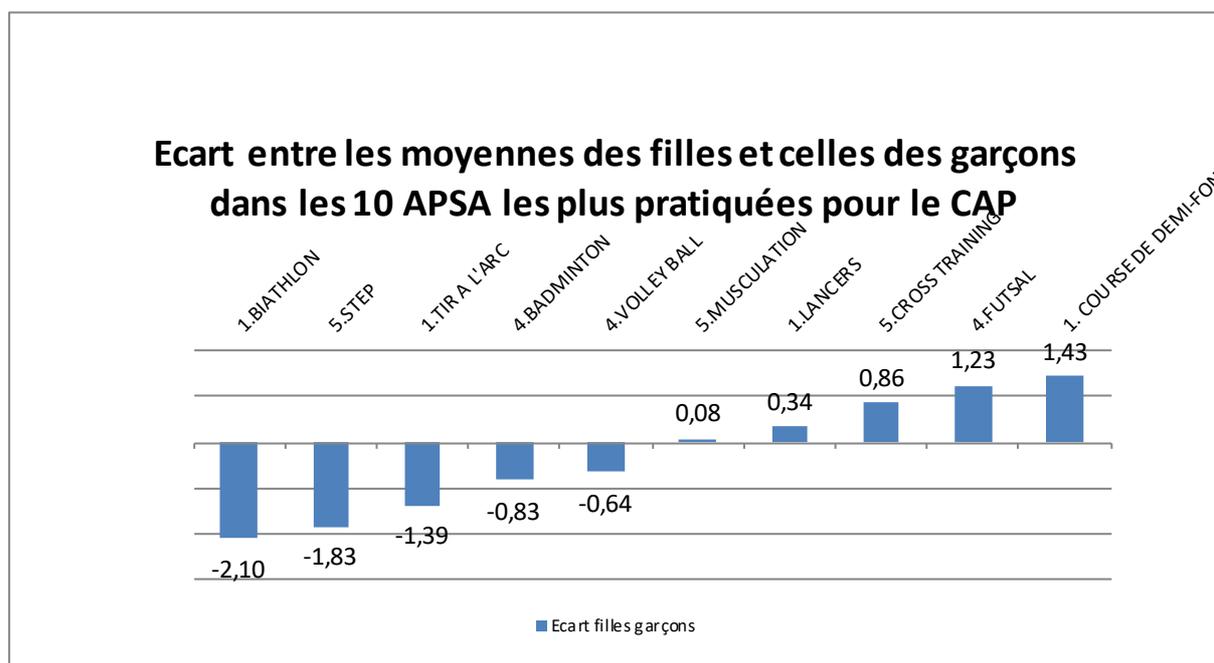


Les 2 activités où les filles ont de meilleures notes sont le tir à l'arc et la musculation (entre 13 et 14 de moyenne). Ces 2 activités ne représentent qu'au maximum 10% des supports de notation alors que cette année encore, les 2 activités les plus utilisées pour la notation des filles sont le volley-ball (22,1%) et le step (10,3%) où leurs moyennes varient entre 11.6 et 12.2.

Moyennes des garçons et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



Les 2 activités où les garçons obtiennent de meilleures notes sont le kayak et le tir à l'arc (jusqu'à presque 16 de moyenne). Ces 2 activités sont utilisées en moyenne par 4% d'entre eux.
 Les 3 activités les plus utilisées pour la notation des garçons sont le volleyball, le badminton et les lancers où leurs moyennes varient entre 11 et 13.



Parmi les 10 APSA les plus pratiquées en CAP, nous observons un équilibre entre celles favorisant les filles et les garçons. Nous notons que l'écart de note entre filles et garçons est à relativiser au regard des effectifs dans chaque activité. Cette année, 5 supports permettent aux filles d'être avantagées.

Enseignement commun en examen ponctuel terminal CAP :

Cette année, le nombre d'élèves inscrit en épreuve ponctuelle est important (93 candidats). Nous déplorons 23% d'absents, ce qui représente un fort taux d'absentéisme. Le choix d'activité des garçons se porte essentiellement sur le demi-fond alors au niveau des filles ce choix est plus réparti.

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire										TOUS CONVOQUES	Nbre d'absents	% d'absentéisme
PARMI LES ELEVES PRESENTS												
Garçons			Filles			Tous						
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne			
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE												
DEMI FOND	49	84,48%	9,14	6	42,86%	9,58	55	76,39%	9,19	66	11	17
DANSE				1	7,14%	8,00	1	1,39%	8,00	6	5	83
TENNIS DE TABLE	9	15,52%	14,28	6	42,86%	11,75	15	20,83%	13,27	20	5	25
MARCHE SPORTIVE				1	7,14%	12,00	1	1,39%	12,00	1	0	0
	58	100,00%	9,94	14	100,00%	10,57	72	100,00%	10,06	93	21	23

Remarques et perspectives :

Pour l'épreuve de demi-fond, comme pour les candidats du baccalauréat professionnel, nous constatons que l'estimation de l'écart paraît trop exigeante (3 pts = 2" d'écart et + 8" = 0 pt /3). L'évaluation des techniques efficaces pour produire une performance met en échec la plupart des candidats qui sont trop peu (voire pas du tout) entraînés. Il est également à noter qu'une majorité des élèves ont moins de 4 pts sur 8 pour la performance. Il sera conseillé aux candidats de s'informer sur l'épreuve pour avoir une meilleure connaissance des barèmes et d'améliorer la communication avec les formateurs et les professeurs d'EPS pour préparer cette épreuve.

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante.

A destination des établissements :

L'écart filles-garçons se réduit clairement et nous félicitons les équipes d'EPS pour le travail mené en amont, tant dans l'enseignement que dans l'harmonisation en interne des notes à l'examen. En ce sens, nous tenons à féliciter l'équipe du lycée M. ROCARD qui a partagé son bilan avec la CAHN et dont le travail d'analyse pourrait servir d'exemples à d'autres équipes (exemple en PJ).

Nous rappelons que certaines activités sont plus favorables à la réussite des élèves, et notamment des filles. Une attention et une réflexion particulières doivent être portées sur les ensembles certificatifs proposés, qui ne tiennent pas seulement compte des contraintes matérielles et humaines.

L'ensemble des statistiques mis en ligne sur le site disciplinaire doit permettre aux enseignants de comparer les moyennes académiques pour chacune des activités et de les aider dans ce sens.

Nous encourageons toujours les équipes à proposer des épreuves adaptées aux élèves en situation d'inaptitude. Deux cas de figure peuvent se présenter : sur EPSNET, soit basculer un élève en contrôle adapté (noté sur 2 épreuves), soit aménager certaines épreuves en laissant le candidat dans le protocole initial (noté sur 3 épreuves) mais le signaler à la CAHN (barème proposé).

Pour faciliter le travail des équipes, la CAHN propose la « marche sportive adaptée », avec un référentiel certificatif académique, dont le barème reste adaptable selon les contextes d'établissement.

Dans tous les cas, le corps d'inspection reste à votre disposition pour envisager des protocoles adaptés. Pour cela, il est indispensable de généraliser l'utilisation du certificat médical académique, proposé par le groupe de travail et les services médicaux du vice-rectorat.

Enfin, pour faciliter le suivi des élèves qui n'ont qu'une seule note d'EPS à l'examen (DI DI NOTE), nous rappelons qu'il est demandé à chaque professeur de compléter un document spécifique (pour chaque élève concerné par cette situation) sur lequel il indique s'il souhaite que le candidat conserve cette note car elle reflète son niveau global ou s'il n'a pas assez d'éléments pour la justifier et qu'il préfère alors considérer l'élève comme « dispensé d'épreuve d'EPS ».

D'un point de vue fonctionnel, nous constatons une amélioration de la constitution des dossiers et de leur arrivée dans les délais demandés. Les membres notent également une meilleure prise en compte des absents, distingués des éventuels notés 0 lors d'une épreuve.

Cependant, nous rappelons aux équipes pédagogiques qu'une **lecture attentive de la circulaire** de remontée des notes est indispensable lors d'un conseil d'enseignement. Une attention particulière doit être portée par les chefs d'établissement et les équipes EPS sur les points suivants :

- La CAHN a rectifié la notation de quatre candidats qui étaient initialement portés absents alors qu'ils avaient une note d'EPS. Cela aurait pu être fortement préjudiciable pour ces élèves.
- La gestion des certificats médicaux, notamment l'obligation de faire viser le certificat médical par le professeur d'EPS. En rappelant que les originaux (ou cas exceptionnel, une copie certifiée par l'établissement) doivent être transmis à la commission (inaptes totaux et partiels).
- L'explication des situations et des aménagements particuliers. La partie « observations », proposée sur le document qui récapitule les inaptes n'est que trop rarement exploitée à bon escient.
- Enfin, l'anticipation du calendrier des épreuves est un élément important dans le respect des procédures académiques.